

## Résumé

La mise en œuvre de toute politique entraîne des coûts divers et variés. Les coûts administratifs, appelés dans cette étude coûts de transaction liés aux politiques, en font partie. L'attention s'est portée sur eux dans le contexte particulier de la multifonctionnalité et dans celui plus général de la réforme des politiques agricoles, notamment lors du passage de mesures de soutien des prix du marché à des politiques plus découplées et ciblées. Cette étude aborde deux grandes questions. La première relève du domaine de la gestion publique et se rapporte à la nécessité d'identifier et de surveiller les coûts de transaction liés aux politiques afin de les garder sous contrôle et faire meilleur usage des fonds publics. La seconde est une question économique qui s'intéresse à la manière dont les coûts de transaction liés aux politiques interviennent dans le choix de l'option permettant d'atteindre un objectif de politique donné de la manière la plus efficiente.

Les coûts de transaction liés aux politiques se produisent à tous les stades de mise en œuvre d'une politique, de la conception et la promulgation jusqu'à l'évaluation finale. Ils résultent d'interactions au sein des agences publiques et des organisations privées, et entre celles-ci et les participants aux programmes. La mise en œuvre proprement dite comprend la distribution des paiements et le suivi des conditions d'éligibilité et de respect des exigences, ainsi que les vérifications et contrôles associés.

La poursuite des objectifs de la politique entraîne forcément des coûts de transaction qui ne représentent pas une perte en soi. Cependant, toutes chose égale par ailleurs, notamment les résultats attendus et inattendus des politiques, il sera toujours avantageux d'essayer de réduire les coûts de transaction liés aux politiques, à la fois pour mieux utiliser les fonds publics et pour minimiser l'une des composantes des coûts économiques globaux d'un programme donné. Pour réduire les coûts de transaction liés aux politiques tout en conservant les avantages du programme, il est important d'identifier les facteurs qui déterminent ces coûts. Ces facteurs concernent les caractéristiques de la politique, notamment la précision et la clarté de ses objectifs et la nature des exigences attachées. Pour une politique donnée, la structure administrative et de l'environnement réglementaire en place, des facteurs structurels comme le nombre d'exploitations, leur taille et leur diversité, et l'accès à l'information et la coordination seront aussi des facteurs importants.

Les coûts de transaction liés aux politiques peuvent être réduits en partageant les expériences entre agences, régions ou pays, en exploitant les réseaux administratifs déjà en place, en intégrant les systèmes d'information privés et publics, en réduisant le nombre d'agences et en ayant recours aux technologies de l'information. En mesurant et en suivant correctement les coûts de transaction liés aux politiques, on les rendra plus faciles à contrôler. Les coûts de transaction liés aux politiques d'une politique donnée diminuent avec le temps car l'expérience s'accumule et les coûts initiaux s'amortissent sur la durée.

Bien que l'importance des coûts de transaction liés aux politiques dans le choix de politique soit reconnue, ils ont rarement ou jamais été pris en compte en pratique.

L'absence de prise en compte est particulièrement remarquable dans le cas de grands bouleversements des politiques, par exemple le passage du soutien des prix du marché vers des paiements directs. Pour bien faire, on devrait réaliser une analyse coûts-avantages complète, dont les coûts de transaction liés aux politiques feraient partie, avant d'introduire une nouvelle politique, par exemple dans un contexte de réforme de la politique. Les transferts associés aux politiques devraient également être pris en compte car ce que la société est prête à payer pour obtenir les résultats attendus compte pour une part importante dans le choix de politique. D'après cette étude, il y a eu peu de tentatives d'estimation des coûts de transaction liés aux politiques. De plus, lorsque c'était le cas, l'estimation était généralement faite après coup et de fiabilité variable. Pour obtenir des estimations plus cohérentes et fiables entrant dans la comparaison des politiques, il faut employer des procédures plus systématiques et précises pour mesurer les coûts de transaction liés aux politiques et évaluer les politiques.

Une comparaison complète des coûts et avantages de différentes options de politique doit rapporter la valeur économique des résultats de la politique aux coûts des ressources, coûts de transaction liés aux politiques et effets secondaires compris, ainsi qu'aux transferts qu'elle pourrait entraîner, qu'ils soient intentionnels ou pas. Une telle comparaison n'est pas tentée dans cette étude. En l'absence d'exemples concrets, les arbitrages sont illustrés par une analyse comparative schématique. Des comparaisons stylisées sont présentées pour une gamme d'options de politique hypothétiques supposées toutes avoir les mêmes résultats en terme d'objectif poursuivi. Cette hypothèse est adoptée pour simplifier l'analyse et pour la concentrer uniquement sur le coût des ressources (y compris les pertes sèches en cas de politique couplée, les éventuels coûts supplémentaires de dissociation en cas de découplage dans le contexte des défaillances du marché, et les coûts de transaction liés aux politiques), et sur les transferts non intentionnels des différentes options. Des hypothèses plausibles sont faites sur certains paramètres et sur la valeur unitaire des coûts de transaction liés aux politiques, sur la base des estimations trouvées dans la littérature et dans les études de cas (Les valeurs médianes des estimations trouvées dans la revue de la littérature présentée au chapitre 1 sont utilisées, par exemple, pour les coûts de transaction liés aux politiques). Les comparaisons sont purement illustratives et ne représentent aucune situation réelle précise. Cette analyse illustrative indique que, toute chose égale par ailleurs, le choix de l'instrument de politique va dépendre de l'arbitrage entre le taux de ciblage (c'est-à-dire les transferts qui sont réellement nécessaires à la réalisation des objectifs, divisés par les transferts totaux) et les coûts de transaction liés aux politiques. Tous les exemples hypothétiques exposés dans cette étude montrent que la réduction des transferts non intentionnels en cas de ciblage est l'un des critères crucial du choix de politique.

Bien que les coûts de transaction liés aux politiques en pourcentage des transferts puissent être plus élevés pour des paiements ciblés que pour des mesures non ciblées, les coûts de transaction totaux ne sont pas nécessairement plus grands. En outre, dans de nombreux cas, les coûts totaux d'une politique bien ciblée et coordonnée pour l'obtention des résultats attendus pourraient être plus faibles. Les exemples hypothétiques développés dans cette étude indiquent que des politiques ciblées, découplées ou non, sont l'option la moins coûteuse sous toute une gamme d'hypothèses sur les valeurs des paramètres clés, en particulier lorsque le taux de ciblage est faible. Dans le cas des politiques relatives au revenu, la prise en compte de l'efficacité de transfert en matière de revenu dans la comparaison renforce les avantages du découplage et du ciblage car les

dépensations sont généralement plus faibles étant donné que les transferts sont plus faibles. Dans le cas de politiques visant à corriger des défaillances du marché et en présence de jointure, il faut considérer les arbitrages entre les gains du découplage et les éventuels coûts supplémentaires de dissociation (c'est-à-dire le coût additionnel nécessaire à la production d'un produit autre que de base isolément d'un produit de base – qui s'ajoute aux transferts accordés aux producteurs pour le produire de façon conjointe). Cela signifie également que l'arbitrage tient compte des transferts dont les producteurs ont besoin en cas de production jointe du bien public d'une part, et d'autre part, de l'ensemble des coûts de la production disjointe du bien public. Toutefois, la totalité de la diversité et la complexité rencontrées dans les pays de l'OCDE n'est probablement pas représentée et il reste des incertitudes sur la valeur réelle des paramètres. On pourrait envisager des cas où la mise en œuvre de la mesure gouvernementale ciblée ne réduit pas le coût total de poursuite de l'objectif de politique et dans lesquels l'option ciblée n'a pas le coût le plus faible parce que les coûts de transaction liés aux politiques et/ou le taux de ciblage sont élevés. Ce serait vraisemblablement le cas d'une politique qui chercherait explicitement à appliquer un taux unique de soutien à la presque totalité de la population ou de la superficie, et qui n'aurait que peu ou pas d'incidences (négatives) non désirées au plan intérieur ou international. Il y a également des cas où la poursuite de l'objectif de politique à l'aide de mesures découplées n'a pas un coût total inférieur à celui de mesures couplées du fait du niveau élevé des coûts de transaction liés aux politiques et/ou du taux de ciblage. Enfin, certains gouvernements pourraient vouloir attribuer des poids différents aux composantes du bien-être et aux transferts pour traduire des préférences en terme d'équité, de faisabilité ou autres préoccupations sociales, ce qui aurait des incidences sur le choix de la politique.

De nombreux problèmes doivent encore être explorés plus avant pour mener un travail approfondi et réaliste de comparaison, y compris la dimension temporelle de la mise en œuvre des politiques, l'incidence du cadre institutionnel, et les autres composantes des coûts et avantages des politiques. Par souci de simplification, l'approche présentée ici suppose que les politiques comparées ont le même résultat attendu. Dans la réalité, la qualité du résultat peut varier selon les différents instruments de politique. En outre, peuvent survenir d'autres effets non attendus, à la fois positifs et négatifs, qui diffèrent aussi selon les alternatives. En général, l'information et les statistiques dont on aurait besoin pour mener ces comparaisons plus complexes ne sont pas disponibles.



# Table des matières

## Partie I Rapport principal

<b>Résumé</b> .....	13
<b>Introduction</b> .....	17
<b>Chapitre 1. Les coûts de transaction liés aux politiques des politiques agricoles</b> .....	19
1.1. Contexte .....	20
1.2. Définition des coûts de transaction liés aux politiques .....	21
1.3. Revue de la littérature sur les coûts de transaction liés aux politiques .....	27
1.4. Mesure des coûts de transaction liés aux politiques .....	36
1.5. Réduire les coûts de transaction liés aux politiques .....	41
Notes .....	50
<b>Chapitre 2. Coûts de transaction liés aux politiques et choix de politique</b> .....	51
2.1. Contexte .....	52
2.2. Méthode de comparaison .....	52
2.3. Application à des politiques visant à corriger des défaillances du marché ...	59
2.4. Application à des politiques aux objectifs multiples .....	65
2.5. Application à des politiques dont l'objectif est lié au revenu .....	66
Notes .....	72
<b>Chapitre 3. Résumé et conclusions</b> .....	73
<b>Références</b> .....	79
<b>Annexe I.1. Principaux résultats de la revue de la littérature et des études de cas</b> .....	83
<b>Annexe I.2. Le coût marginal d'imposition</b> .....	94
<b>Annexe I.3. Illustration graphique alternative</b> .....	96
<b>Annexe I.4. Illustrations employant des paramètres alternatifs</b> .....	97

## Partie II Études de cas

<b>Chapitre 4. Étude de cas sur les coûts de transaction liés aux politiques des paiements PROCAMPO au Mexique</b> .....	105
Résumé .....	106
4.1. Contexte .....	107
4.2. Brève présentation du programme .....	107

4.3. Système et institutions de mise en œuvre . . . . .	108
4.4. Conditions de paiement . . . . .	110
4.5. Moyens de paiement . . . . .	111
4.6. Technologies de l'information . . . . .	112
4.7. Estimation des coûts de transaction liés aux politiques de PROCAMPO . . . . .	112
4.8. Conclusions . . . . .	116
Notes . . . . .	117
Références . . . . .	118
<b>Chapitre 5. Étude de cas sur les coûts de transaction liés aux politiques engendrés par les paiements directs en Suisse . . . . .</b>	<b>119</b>
Résumé . . . . .	120
5.1. Contexte et objet . . . . .	122
5.2. Le système suisse de paiements directs . . . . .	122
5.3. Estimation des coûts de transaction . . . . .	135
5.4. Résultats des études de cas . . . . .	147
5.5. Conclusions . . . . .	166
Références . . . . .	169
<b>Chapitre 6. Étude de cas sur les coûts de transaction liés aux politiques dans les programmes de conservation des terres aux États-Unis . . . . .</b>	<b>171</b>
Résumé . . . . .	172
6.1. Contexte . . . . .	175
6.2. Le programme de mise en réserve des terres fragiles (CRP) . . . . .	178
6.3. Répartition des rôles entre organismes officiels dans le cadre du CRP . . . . .	184
6.4. Coût du soutien administratif et de l'assistance technique dans le cadre du CRP . . . . .	189
6.5. Coûts de transaction de différents types de programmes de conservation . . . . .	198
6.6. Évolution du financement de l'assistance technique . . . . .	202
6.7. Conclusions . . . . .	206
Notes . . . . .	207
Références . . . . .	207
<b>Liste des encadrés</b>	
1.1. Terminologie . . . . .	22
1.2. Coûts de transaction liés aux politiques dans d'autres secteurs . . . . .	28
1.3. Le Modèle de coût standard : un cadre pour définir et quantifier les charges administratives des entreprises . . . . .	40
1.4. Utilisation de la technologie de l'information pour réduire les CTLP . . . . .	47
2.1. Les composantes des changements de bien-être . . . . .	54
2.2. Le concept de ciblage . . . . .	57
2.3. Jointure et concepts associés . . . . .	60
2.4. Principales hypothèses sur les paramètres retenus pour illustrer la comparaison . . . . .	63
2.5. Les concepts relatifs à l'efficacité de transfert du revenu . . . . .	67
2.6. Exemple numérique de ciblage du revenu . . . . .	70
6.1. Note sur la qualité des données . . . . .	190

## Liste des tableaux

1.1. CTLP des différents types de politiques . . . . .	24
1.2. CTLP pour un programme volontaire avec paiements à l'hectare et exigences en matière de gestion environnementale . . . . .	24
1.3. Quelques exemples de CTLP en pourcentage des transferts pour diverses politiques dans différents pays. . . . .	36
2.1. Défaillance du marché : comparaison des coûts par type de politique. . . . .	62
2.2. Gamme plausible de CTLP en pourcentage des transferts par type de politique	63
2.3. Valeurs centrales plausibles des incidences économiques par mesure de soutien	63
2.4. Défaillance du marché : le choix entre une politique ciblée et découplée et une politique non ciblée et couplée . . . . .	62
2.5. Estimation du transfert total nécessaire pour augmenter le revenu de Y . . . . .	68
2.6. Soutien du revenu : comparaison des coûts par type de politique . . . . .	69
2.7. Estimation du soutien supplémentaire permettant d'obtenir la parité de revenu.	70
2.8. Comparaison de politiques de revenu . . . . .	71
I.1.1. Résumé des principales études contenant des estimations des CTLP . . . . .	84
I.1.2. Coûts et efficacité de l'administration des paiements à l'hectare aux Pays-Bas, en Suède et en Angleterre. . . . .	86
I.1.3. CTLP des régimes par produit en % du coût total des programmes publics. . . . .	86
I.1.4. Estimation des CTLP des programmes environnementaux dans l'Union européenne . . . . .	87
I.1.5. CTLP des programmes d'aide à l'agriculture biologique dans l'Union européenne . . . . .	88
I.1.6. CTLP des programmes du service NRCS de conservation des ressources nationales aux États-Unis . . . . .	88
I.1.7. CTLP des subventions à l'investissement agricole dans trois régions d'Autriche, d'Allemagne et de Suisse. . . . .	88
I.1.8. Total des CTLP à l'hectare et par exploitation dans les régions allemandes . . . . .	88
I.1.9. CTLP de l'administration des subventions à l'exportation en Allemagne . . . . .	89
I.1.10. CTLP des programmes d'assurance en Amérique du Nord. . . . .	89
I.1.11. CTLP des programmes d'assurance dans d'autres pays . . . . .	89
I.1.12. CTLP de différents programmes en Norvège. . . . .	90
I.1.13. Allocation des CTLP de PROCAMPO . . . . .	90
I.1.14. CTLP des programmes de conservation des sols aux États-Unis, 1983-2002 . . . . .	91
I.1.15. CTLP des paiements directs dans le canton des Grisons. . . . .	91
I.1.16. CTLP des paiements directs dans le canton de Zurich . . . . .	92
I.1.17. CTLP publics des paiements directs dans les cantons des Grisons et de Zurich. . . . .	92
I.1.18. Évolution des coûts de mise en œuvre de la Politique agricole commune aux Pays-Bas . . . . .	93
I.1.19. La charge administrative de la politique agricole pour les agriculteurs hollandais. . . . .	93
I.4.1. Défaillance du marché : CTLP en pourcentage et taux de ciblage : le choix entre une politique ciblée et découplée et une politique non ciblée et couplée . . . . .	101
I.4.2. Défaillance du marché : CTLP en pourcentage et taux de ciblage : le choix entre une politique ciblée et découplée et une politique non ciblée et découplée. . . . .	101
I.4.3. Défaillances du marché : illustration d'une politique à objectif multiple comparée à des politiques à objectif unique. . . . .	102

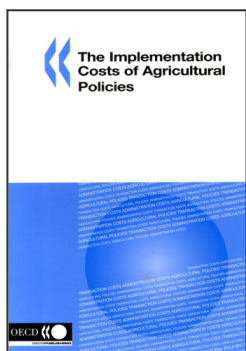
4.1. Coût d'administration d'ASERCA : budget prévisionnel pour 2003 .....	113
4.2. Imputation des CTLP à PROCAMPO .....	114
4.3. Nombre moyen de jours consacrés à PROCAMPO par les CADER .....	116
4.4. Transferts PROCAMPO en 2003 .....	116
5.1. Définition des mesures conditionnelles .....	126
5.2. Évolution des paiements directs entre 1993 et 2003.....	132
5.3. Évolution de la participation des superficies et des animaux aux mesures entre 1993 et 2002 .....	133
5.4. Illustration de la méthode générale d'identification des CTLP par le biais des centres de coûts .....	137
5.5. Procédure appliquée dans la méthode descendante .....	138
5.6. Différences organisationnelles et structurelles entre les deux cantons faisant l'objet des études de cas .....	141
5.7. Procédure d'imputation des coûts aux différentes exploitations et aux différentes mesures.....	143
5.8. Coûts de transaction dans le canton des Grisons (variante centrale) .....	149
5.9. Principaux indicateurs des coûts de transaction dans le canton des Grisons (variante centrale) .....	149
5.10. Influence du choix de la méthode et des coûts de la main-d'œuvre sur les principaux indicateurs des coûts de transaction dans le canton des Grisons .....	151
5.11. Coûts de transaction dans le canton de Zurich (variante centrale).....	154
5.12. Principaux indicateurs des coûts de transaction dans le canton de Zurich (variante centrale) .....	154
5.13. Influence du choix de la méthode et des coûts de la main-d'œuvre sur les principaux indicateurs des coûts de transaction dans le canton de Zurich ..	156
5.14. Différences entre les cantons du point de vue des coûts de transaction en valeur absolue.....	159
5.15. Différences entre cantons pour les principaux indicateurs .....	161
5.16. Facteurs exerçant une influence sur les coûts de transaction par exploitation .....	163
5.17. Dépendance des paiements directs par exploitation.....	166
5.18. Estimation des coûts de transaction dans les deux cantons faisant l'objet d'une étude de cas .....	167
6.1. Coût des plans de conservation en fonction de la méthode de planification employée .....	184
6.2. Missions des agents locaux de la FSA, du NRCS et du Service des forêts dans le soutien administratif et l'assistance technique relatifs au CRP .....	186
6.3. Équation de régression des dépenses de soutien administratif de la FSA au titre du Programme de mise en réserve des terres fragiles, 1986-2002 .....	193
6.4. Équation de régression des dépenses d'assistance technique du NRCS/Service des forêts au titre du Programme de mise en réserve des terres fragiles, 1986-2002.....	195
6.5. Assistance technique et soutien administratif dans les premières années d'application des programmes de conservation et ultérieurement, 1983-2002 ..	196
6.6. Écarts des coûts de transaction annuels moyens, par organisme, entre le premier et le deuxième CRP .....	197
6.7. Table des problèmes d'environnement/de conservation en agriculture, des moyens d'action et des programmes fédéraux .....	199



## Liste des graphiques

1.1. Sous-catégories de coûts de transactions liés aux politiques pour le versement de paiements budgétaires . . . . .	23
2.1. Illustration graphique d'une analyse de bien-être . . . . .	54
2.2. Relations entre ressources économiques et transferts . . . . .	58
2.3. Illustration graphique du coût des ressources en cas de production jointe . . . . .	64
2.4. Défaillance du marché : arbitrage entre taux de ciblage et CTLP unitaires . . . . .	66
2.5. Soutien du revenu : comparaison des coûts totaux par type de politique . . . . .	69
2.6. Comparaison des coûts totaux par type de politique : illustration graphique d'une politique de revenu . . . . .	71
I.3.1. Illustration graphique des coûts des ressources et des transferts non intentionnels . . . . .	96
I.4.1. Défaillance du marché : Comparaison entre les coûts des ressources et les transferts non intentionnels selon les types de politique . . . . .	99
I.4.2. Défaillance du marché : Comparaison des coûts de types de politique . . . . .	100
4.1. Organigramme du bureau central d'ASERCA . . . . .	109
4.2. Imputation des CTLP d'ASERCA à PROCAMPO . . . . .	114
5.1. Le système de paiements directs . . . . .	125
5.2. Taux de contribution selon la superficie et le nombre d'animaux . . . . .	128
5.3. Évolution du système suisse de paiements directs . . . . .	129
5.4. Évolution des paiements directs depuis 1993 . . . . .	130
5.5. Évolution du pourcentage d'hectares et d'UGB bénéficiant des programmes de paiements directs écologiques et éthologiques . . . . .	134
5.6. Évolution du pourcentage d'hectares et d'UGB bénéficiant des programmes de paiements directs généraux . . . . .	135
5.7. Organigramme et processus d'un système général de mise en œuvre et de suivi . . . . .	136
5.8. CTLP dans un système général de mise en œuvre et de suivi . . . . .	136
5.9. Acteurs et processus intervenant dans la mise en œuvre du système suisse de paiements directs . . . . .	139
5.10. Processus pris en considération au niveau de l'exploitation . . . . .	142
5.11. Organisations de contrôle prises en considération . . . . .	144
5.12. Facteurs de coûts au niveau cantonal . . . . .	145
5.13. Facteurs de coûts au niveau de l'État . . . . .	146
5.14. Influence des variantes sur les valeurs de l'indicateur CTLP par unité appropriée (canton des Grisons) . . . . .	152
5.15. Influence des variantes sur la répartition des CTLP selon les mesures (canton des Grisons) . . . . .	152
5.16. Influence des variantes sur les principaux indicateurs par unité appropriée (canton de Zurich) . . . . .	157
5.17. Influence des variantes sur la répartition des CTLP selon les mesures (canton de Zurich) . . . . .	158
5.18. CTLP par unité de superficie selon la taille de l'exploitation . . . . .	165
6.1. Histoire des programmes de retrait des terres aux États-Unis, 1933-2001 . . . . .	179
6.2. Diagramme du processus général des contrats CRP . . . . .	187

6.3. Programme de mise en réserve des terres fragiles : assistance technique et soutien administratif en pourcentage des paiements au titre des cofinancements et des loyers . . . . .	190
6.4. Programme de mise en réserve des terres fragiles : coûts de transaction par acre nouvelle et par acre sous contrat. . . . .	191
6.5. Programme de mise en réserve des terres fragiles : coûts réels et simulés du soutien administratif assuré par la FSA . . . . .	194
6.6. Programme de mise en réserve des terres fragiles : dépenses réelles et simulées au titre de l'assistance technique assurée par le NRCS/Service des forêts. . . . .	195
6.7. Programmes de retrait des terres : assistance technique en pourcentage des dépenses au titre du cofinancement et des loyers/servitudes . . . . .	201
6.8. Programmes de cofinancement : assistance technique en pourcentage des dépenses au titre du cofinancement . . . . .	201
6.9. Assistance technique en pourcentage des dépenses de conservation 1937-99 . .	202



Extrait de :

## The Implementation Costs of Agricultural Policies

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264024540-en>

### Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2007), « Résumé », dans *The Implementation Costs of Agricultural Policies*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264024557-2-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).